

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE NORMANDIE ET DU
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME**
38 COURS CLEMENCEAU
CS 81002
76 037 ROUEN CEDEX

CSAL n°5 du 28 septembre 2026

Point pour information n°1

**Adaptation du réseau territorial
de la Seine-Maritime 2027-2030**

**AFFAIRE SUIVIE PAR : Pascal-Damien
HÉRAMBOURG**

Le projet d'adaptation du réseau territorial de la DGFIP à compter de 2027 a été présenté, au niveau national, aux organisations syndicales lors du CSAR du 2 juillet 2026. Cette présentation se décline aujourd'hui à l'échelle du département de la Seine-Maritime.

Conformément aux engagements pris auprès des représentants du personnel, des agents et des élus locaux, le réseau territorial de la DRFiP 76 est stabilisé jusqu'au 31 décembre 2026. Au-delà de cette date, des opérations ciblées et limitées d'adaptation du réseau ont été identifiées. Il est en effet nécessaire de poursuivre l'adaptation du réseau dans le département.

Au terme de ces opérations qui se dérouleront sur 3 années, le réseau de la Seine-Maritime sera ainsi consolidé.

Ce projet permettant d'adapter l'organisation à la réalité du terrain intègre plusieurs critères déterminés au niveau national notamment :

- des difficultés RH : structures sous-critique, localisations peu attractives,
- des enjeux immobiliers de densification et d'entretien du parc,

De plus, le maintien de l'accueil des usagers dans les communes concernées sera une priorité (accueil en France Services ou permanences assurées en mairies).

- **Une adaptation du réseau qui répond à des enjeux RH.**

La DRFiP 76 dispose aujourd'hui d'un ancrage territorial très dense, avec 32 services comptables et 4 antennes, renforcé par 28 accueils de proximité, dont 13 assurées au sein de France Services, ainsi que 401 points de paiement de proximité (buralistes). Les collectivités bénéficient d'une offre de conseil de haut niveau par une équipe de 17 CDL dédiée.

Pour autant, les évolutions des process métiers, la dématérialisation et surtout, les fragilités identifiées dans certains services de taille critique ou peu attractifs

nécessitent des ajustements, afin de répondre aux attentes des usagers, de nos partenaires et d'améliorer l'exercice global de nos missions.

En effet, les services de petite taille et/ou qui se situent sur des résidences souffrant d'un manque d'attractivité rencontrent des difficultés tant dans le pilotage et l'exercice des missions au quotidien (complexité du pilotage de service avec antenne) qu'en matière de ressources humaines et de suppléance (effectifs en tension dès qu'une absence est constatée, difficultés de recrutement, postes non demandés par les titulaires, etc.).

Il est précisé enfin que toutes ces opérations ne changent pas les structures de la DGFIP et ne conduisent pas, en elles-mêmes, à des suppressions d'emplois.

- **Une nécessaire réduction de l'empreinte immobilière.**

La DRFiP 76 est locataire sur plusieurs sites dans le département et prend en charge financièrement l'entretien du parc immobilier. Cela représente un coût substantiel pour la DGFIP.

De plus, celle-ci (dans la doctrine du patrimoine immobilier de l'État issue de la circulaire du 8 février 2023 dite « circulaire Borne ») doit réduire son parc immobilier et le densifier. La DGFIP conserve un taux d'occupation moyen encore éloigné des normes de la Direction Immobilière de l'État (DIE).

Enfin, les conditions de vie au travail pourront, eu égard à cet objectif, être améliorées.

- **Un accompagnement RH personnalisé.**

Les agents exerçant dans les services concernés par l'adaptation du réseau territorial du département feront l'objet d'un accompagnement individuel, dédié et sur mesure. Ainsi, les dispositions en vigueur (priorités légales suite à restructuration, accompagnement financier, formation) seront appliquées. Le service des ressources humaines, sur les opérations 2027, viendra prochainement sur site à la rencontre des agents et des cadres pour les informer, répondre à leurs questions et les conseiller.

Au-delà, la préparation de ces opérations s'articuleront autour :

- de la mise en place de groupes de travail chargés d'étudier les conséquences concrètes des réorganisations et/ou les réinstallations sur l'organisation du travail et l'environnement des agents, dont les travaux seront présentés en instances ;
- de l'inscription à l'ordre du jour, pour avis, des projets en CSAL-FS et dans la foulée, en CSAL ;
- d'une information et concertation aux élus concernés.

Ce CSAL a uniquement pour objet de donner une visibilité sur ces opérations aux organisations syndicales et au réseau, y compris sur celles envisagées en 2028 et 2029.

Les CSAL-FS et CSAL, pour avis, se tiendront environ 6 mois avant les restructurations (sauf pour l'opération de la Recette des Finances).

1. Les opérations prévues au titre de l'année 2027.

Au titre de l'année 2027, les opérations d'adaptation du réseau territorial de la Seine-Maritime sont les suivantes :

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Implantation	Effectifs : référentiel emploi 2026*
Recette des Finances du Havre	01/01/2027		1 B au 01/01/2027
SGC Barentin	01/09/2027	SGC Yvetot / TH de Dieppe / PNSM	1 A+ 0,6 A 2,9 B 1,4 C Total : 5,9 ETP
SGC Harfleur	01/09/2027	SGC Le Havre	1 A+ 1,1 A 5,4 B 2,7 C Total : 10,2 ETP
SGC Maromme- Déville	01/09/2027	SGC Rouen	1 A+ 1,7 A 7,8 B 3,9 C Total : 14,4 ETP
TH Sotteville-lès- Rouen	01/09/2027	Cité administrative (emménagement au 01/01/2028)	1 A+ 2,8 A 14 B 7,4 C Total : 25,2 ETP
Trésorerie Rouen CHU			2 A+ 3,8 A 15,2 B 7 C Total : 28 ETP

***: hors Recette des Finances**

Conformément au décret n°2025-723 du 30 juillet 2025, l'avis du Préfet a été sollicité, avec un avis favorable pour l'ensemble de ces opérations.

2. Les opérations envisagées au titre de l'année 2028 et 2029.

Ces opérations sont présentées **à titre informatif** et visent à donner une meilleure visibilité aux agents. L'avis du Préfet n'a pas été sollicité à ce stade et ces opérations devront faire l'objet d'une première concertation courant 2ème trimestre 2027 et 2028.

Opérations 2028.

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Implantation
TH Bolbec	01/09/2028	TH Le Havre
Antenne du SGC Neufchâtel-en-Bray à Gournay	01/09/2028	Neufchâtel-en-Bray

Opérations 2029.

Service concerné	Date envisagée de l'opération	Service absorbant ou implantation
SIE Bolbec	01/01/2029	SIE Le Havre
SIP Neufchâtel-en-Bray	01/01/2029	SIP Dieppe / SIP Rouen